

Discours belge lors de la session plénière de la 39^{ème} session de la
Conférence générale de l'UNESCO
(Paris, 1^{er} novembre 2017).

Monsieur le Président,
(Madame la Directrice générale,)
Mesdames, Messieurs,

Etant parmi les premiers à intervenir dans ce débat de politique générale, je tiens à remercier la Directrice générale sortante, Mme Irina Bokova et à nous féliciter du choix de Mme Audrey Azoulay effectué par le Conseil exécutif. L'UNESCO continue à disposer dans l'opinion publique mondiale d'un capital moral et d'une notoriété sans commune mesure avec ses ressources.

Et pourtant, l'UNESCO traverse des heures difficiles. La nouvelle Direction générale pourra compter sur le soutien de la Belgique pour surmonter les difficultés et garder le cap des responsabilités qui lui ont été confiées, notamment dans le cadre de la mise en œuvre de l'Agenda 2030 pour le développement durable.

Changement climatique, surexploitation des ressources naturelles, migrations, accès inégal à une éducation de qualité, régulation dans l'environnement numérique, les défis sont planétaires et exigent de toute évidence des réponses planétaires dans un cadre multilatéral.

S'agissant de la décision des Etats-Unis de quitter l'UNESCO, je regrette qu'il n'ait pas été possible d'assurer une base suffisante de confiance et de volonté de remédier à certains différends.

Une approche multilatérale est indispensable et la Belgique s'y investit tous les jours. Pour l'heure, il importe que nous maintenions un engagement fort et contribuions ensemble au rétablissement de la confiance de tous dans l'UNESCO. Enfin, la Belgique appelle les Etats-Unis et l'UNESCO à instaurer une interaction constructive. J'en vois une indication encourageante dans le souhait qui a été émis par Washington de maintenir un rôle d'observateur et rester engagés dans le travail de l'organisation.

Aucun effort ne sera superflu pour renouer avec la vocation universelle de l'UNESCO. Cela passera par une réforme qui conduise, non pas à faire moins, mais à faire mieux, au plus près du mandat.

Forte de l'autorité légitime que lui confèrera son élection, la future Direction générale devra poursuivre ces réformes avec opiniâtreté et discernement. Il s'agira aussi de faire preuve de toute initiative visant à désamorcer en amont les divergences politiques qui ne manqueront pas de survenir encore, cela est inévitable.

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Avant d'aborder les questions auxquelles la Belgique porte une attention prioritaire, vous m'autoriserez une mention spéciale pour la liberté de la presse et la protection des journalistes. Aujourd'hui, au 21ème siècle, il est intolérable que l'investigation mette encore les professionnels de l'information en danger de mort, y compris dans l'Union européenne. L'UNESCO doit de toute évidence poursuivre son action pour la sécurité de ceux-ci et la liberté de la presse.

En matière de diversité culturelle, nous souhaitons que puissent pleinement s'appliquer les Directives opérationnelles approuvées en juin dernier concernant la mise en œuvre de la Convention de 2005 dans l'environnement numérique. Ces Directives consacrent un principe auquel nous sommes très attachés, celui de la neutralité technologique. Au-delà, les objectifs de la convention de 2005 restent extrêmement pertinents et il est donc nécessaire de continuer à les promouvoir ensemble.

La protection du patrimoine culturel en danger doit plus que jamais figurer non seulement dans les programmes de l'UNESCO, mais aussi dans les consciences, tant la destruction du patrimoine représente souvent une atteinte irrémédiable aux personnes. Ces destructions ne sont pas seulement des injures au passé ; elles visent à couper les racines dont nous avons besoin pour construire notre avenir. C'est pourquoi l'universalisation et la mise en œuvre de la Convention de La Haye de 1954 pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé, ainsi que ses Protocoles, ainsi que la recherche de synergies entre cette Convention et les autres Conventions culturelles de l'UNESCO, sont indispensables.

Des initiatives comme « #Unite4Heritage » mobilisent le soutien de l'opinion publique à l'égard des actions de l'UNESCO. En Belgique, par exemple, le Gouvernement de la Flandre s'efforce d'y contribuer par le biais de projets en faveur de la Syrie.

L'éducation est au cœur de la mission de l'UNESCO. Elle doit le rester et doit s'étendre aux domaines primordiaux de l'éducation aux droits de l'Homme et à la citoyenneté. Nous sommes heureux, à cet égard, de constater la multiplication des initiatives portant sur la prévention de l'extrémisme violent par l'éducation dont notamment la résolution "Appel de Québec" que mon pays à coparrainée.

Notre responsabilité est aussi de favoriser la coopération Nord-Sud et Sud-Sud par un appui déterminé aux politiques éducatives et culturelles des pays en développement. Les objectifs assignés à l'UNESCO dans l'Agenda 2030 doivent demeurer une cible résolument atteignable.

L'UNESCO joue un rôle unique dans le secteur des sciences. C'est elle qui met depuis toujours les connaissances à la disposition des citoyens comme des gouvernements. Ces derniers doivent pouvoir définir leurs politiques en recourant à des informations fiables, scientifiquement établies.

La Belgique est fortement engagée dans le programme 'Homme et Biosphère', au travers de projets engageant l'Afrique et l'Amérique Latine. Elle y œuvre à bâtir une capacité scientifique sur les réserves de Biosphères fondée sur le dialogue multidisciplinaire avec les diverses parties prenantes.

Je m'en voudrais de ne pas citer expressément le remarquable travail conduit par l'UNESCO dans le domaine de l'eau, qu'il s'agisse du Programme Hydrologique International ou des activités de la Commission océanographique internationale.

Nous suivrons aussi avec grand intérêt les résultats de la consultation mondiale multipartite lancée par l'UNESCO et visant à définir des indicateurs de l'universalité de l'Internet. L'"Agenda numérique" de la Belgique comprend cinq priorités thématiques dont notamment la confiance et la sécurité dans le numérique.

Enfin, nous sommes fiers d'avoir pu accueillir en Belgique, à Liège, en août dernier, la première édition de la Conférence mondiale des humanités. En tant que représentante du pays-hôte, je me fais volontiers l'interprète du millier de participants présents, qui ont émis le souhait que leurs conclusions soient prises en compte lors de la présente session de la Conférence générale.

L'UNESCO a en effet un rôle majeur à jouer pour une « refondation » des sciences humaines en tant que moyen indispensable pour déchiffrer la

complexité humaine et culturelle de nos sociétés, et pour mieux en affronter les défis.

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

L'UNESCO est à la croisée des chemins. L'avenir n'est pas à craindre, il est à construire. Pour l'UNESCO, cela signifie continuer inlassablement à lancer des passerelles, à établir des ponts pour bâtir la paix dans l'esprit des hommes – et des femmes – à travers la culture, l'éducation et la science. La Belgique s'engage à y contribuer en honorant ce partenariat qui nous unit depuis 1945.